

# À chaque déchet, son contenant

## Emballages en PLASTIQUE

Bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourt, barquettes, films, boîtes plastiques, etc.



MAINTENANT OUI !



## Emballages en MÉTAL



✓ EN VRAC SANS SAC BIEN VIDER

✗ NE PAS LAVER NE PAS EMBOTER NE PAS DÉPOSER AU PIED DES BORNES

## Emballages en CARTON ET PAPIER



## Tous les PAPIERS



✓ BIEN VIDER

✗ SANS CAPSULE SANS BOUCHON NE PAS RINCER NE PAS DÉPOSER AU PIED DES BORNES

## Emballages en VERRE



## DÉCHETS OCCASIONNELS ET ENCOMBRANTS



- 1 Je les donne à une association ou je les vends en ligne.
- 2 Je les fais reprendre par le distributeur en cas de nouvel achat ou je dépose mon petit électroménager en magasin.
- 3 Je les apporte en déchèterie.

EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ DE DÉPLACEMENT JUSQU'À LA DÉCHÈTERIE, vous devez prendre contact avec le syndic gestionnaire de votre résidence qui vous indiquera où déposer vos encombrants.

✗ DÉPÔT INTERDIT SOUS PEINE D'AMENDE

## Ordures MÉNAGÈRES

✓ EN SAC BIEN FERMÉ



SAC 80 LITRES MAX



**INFOS PRATIQUES**  
[metropole.toulouse.fr](http://metropole.toulouse.fr)

TOULOUSE 05 61 222 222\*  
AUTRES COMMUNES 0 800 201 440\*\*

\*prix d'un appel local \*\* appel gratuit

Au cœur de  
votre quotidien



À JETER ? À TRIER ?

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI  
OU CONSULTEZ LE SITE [CONSIGNESETRI.FR](http://CONSIGNESETRI.FR)



toulouse  
métropole